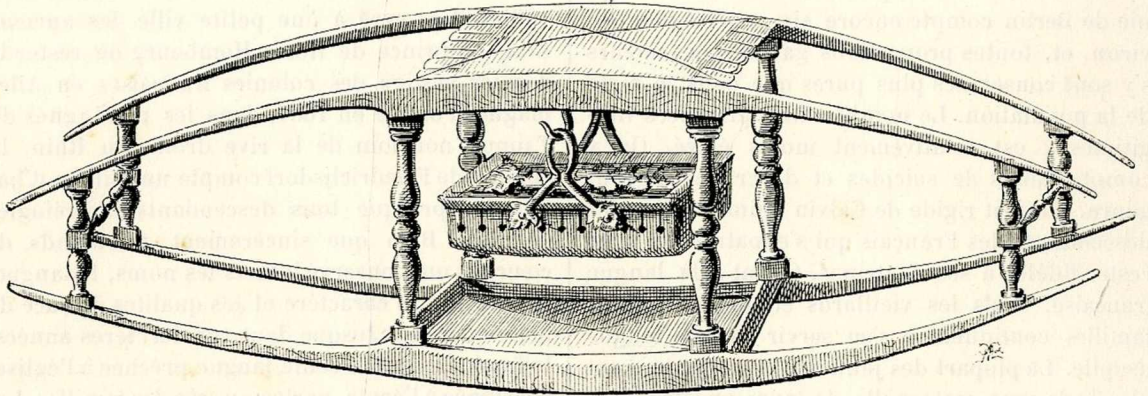


LE MOINE.

Avec les appartements bien clos et les moyens de chauffage, aussi nombreux que perfectionnés, dont on dispose aujourd'hui, nous ne pouvons nous faire qu'une idée très imparfaite de ce que nos ancêtres eurent à souffrir du froid pendant une longue suite de siècles. On sait, en effet, que les châssis de fenêtres, très mal joints, furent d'abord en bois plein, auquel on substitua, par la suite, de la toile gommée ou enduite de térében-

thine qui, à la fin du quinzième siècle, fut elle-même remplacée par du papier huilé, pour se voir détrôner plus tard par le verre. Les habitants se trouvaient donc dans l'obligation, ou de demeurer dans une obscurité relative, ou d'ouvrir en partie la fenêtre pour avoir de la lumière. Il en résultait un refroidissement immédiat de la pièce, que facilitaient du reste les vastes cheminées, établissant un courant d'air terrible, dès que le feu devenait moins vif.

S'il était besoin de citer une preuve de ce grave



Moine.

inconvenient, nous la trouverions dans ce passage d'une vieille poésie, intitulée *le Débat de la demoiselle et de la bourgeoise* :

Ainsi que j'euz la teste mise
 Sur le bort de mon orillier
 Me vint frapper un vent de bise
 Qui me fist tout droit sommeiller.

La bassinoire dont on ne fait, de nos jours, que très rarement usage, était donc, à cette époque, à peu près indispensable.

Il existait aussi une sorte de bassinoire appelée *moine* par moquerie, à cause de l'excès de confortable qu'on reprochait aux habitants de quelques monastères. Cette étymologie nous paraît un tant soit soit peu fantaisiste, et nous en laissons toute la responsabilité à l'auteur du *Dictionnaire de la Conversation* (1), auquel nous empruntons ces détails.

Le moine était composé d'une carcasse en bois, cintrée, dans laquelle on suspendait un réchaud en cuivre. Au-dessus du réchaud se trouvait une plaque de métal ajourée, et au-dessous une deuxième surface métallique, mais pleine, chargée de recevoir les charbons dont la chute, très rare du reste, pouvait cependant se produire au moment où on remuait l'appareil pour l'introduire dans le lit ou l'en retirer.

Nous reproduisons ici un de ces appareils en acajou tourné avec réchaud en cuivre ciselé, datant du xviii^e siècle.

On en fabriquait aussi qui consistaient en un cylindre de bois creusé, doublé de tôle, dans lequel on glissait un fer très très chaud.

Ces ustensiles, dont l'usage est aujourd'hui complètement abandonné, et dont quelques spécimens nous ont été conservés, étaient également employés à la ville et à la cour.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer qu'en transcrivant l'aventure bien drôlatique rapportée par Saint-Simon (1) comme étant arrivée à la princesse de Furstemberg, aventure qui nous prouve la présence des moines en haut lieu. « Elle était, écrit-il en parlant de la princesse, amie intime de la duchesse de Foix et logeait et couchait à Versailles avec elle. Un soir que M^{me} de Foix s'était amusée fort tard à jouer chez M. Le Grand, elle trouva la princesse de Furstemberg couchée, qui, d'une voix lamentable, lui dit qu'elle se mourait et que c'était tout de bon. M^{me} de Foix s'approche, lui demande ce qu'elle a. L'autre dit qu'elle ne sait, mais que depuis deux heures qu'elle est au lit, les artères lui battent, la tête lui fend, et qu'elle a une sueur à tout percer, qu'enfin elle se trouve très mal et que le cœur lui manque. Voilà M^{me} de Foix bien en peine et qui, de plus, n'ayant d'autre lit, va par l'autre ruelle pour se coucher au petit bord. En se fourrant doucement pour ne pas incommoder son amie, elle se heurte contre du bois fort chaud; elle s'écrie; une femme de chambre accourt avec une bougie; elles trouvent un moine dont on avait chauffé le lit que la Furstemberg n'avait pas senti et qui, par sa chaleur, l'avait mise dans l'état où elle était. M^{me} de Foix se moqua bien d'elle et toute la Cour le lendemain. »

H. NIoug.

(1) T. XXXVIII, p. 353.

(1) *Mémoires*, t. X, p. 67.